
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 17/1 (1990)

DOI: 10.11588/fr.1990.1.54095

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

est pas une attestation: il s'agit en réalité d'une copie du passage de Hermann de Niederalteich sur la restauration du Welf Henri le Lion dans le duché de Bavière en 1156. A. Schmid insiste également sur l'importance du personnage de Charlemagne dans ce recueil et il relie ce fait avec raison à d'autres textes du XIV^e siècle (inexacte est toutefois l'attribution au XIV^e siècle de la notice fameuse du clm 17403 – et non 14703 comme il est écrit – sur les fils de l'empereur Arnulf, qui date du milieu du XIII^e siècle au plus tard). Il faut penser, selon A. Schmid, que les monastères bavarois à la fin du XIV^e siècle cherchaient par ces arguments historiques à s'attirer à nouveau les faveurs des ducs de Bavière. Karl BRUNNER, *Die Zwettler »Bärenhaut« – Versuch einer Einordnung* (p. 647–662) et Joachim RÖSSL, *Die Zwettler »Bärenhaut« nochmals als exemplarischer Beleg* (p. 663–680), étudient tous deux le codex à la fois historique et administratif né à l'abbaye autrichienne de Zwettl au début du XIV^e siècle. Ils montrent à leur tour de manière convaincante que ce document et ses semblables ne peuvent être vraiment étudiés et compris qu'à travers une étude codicologique pour laquelle le tout représente plus que la somme de ses parties. Peter MORAW, *Politische Sprache und Verfassungsdenken bei ausgewählten Geschichtsschreibern des deutschen 14. Jhs.* (p. 695–726) donne un essai d'analyse du vocabulaire politique dans les chroniques de Johann v. Viktring, Mathias v. Neuenburg, Heinrich Truchsess v. Diessenhofen, Heinrich Taube v. Selbach, Johann v. Winterthur. Guy P. MARCHAL, *Die Antwort der Bauern – Elemente und Schichtungen des eidgenössischen Geschichtsbewußtseins am Ausgang des Mittelalters* (p. 757–790) montre une manière très différente de décrire, en Suisse au XV^e siècle, le conflit avec les Habsbourg selon qu'il s'agit de documents tels que les chansons historiques ou les écrits polémiques, ou qu'il s'agit de documents d'historiographie. Cela lui permet de faire apparaître sur un exemple concret que conscience historique et historiographie ne se recouvrent pas mais se situent dans un rapport plus complexe. Neithard BULST, *»Jacquerie« und »Peasants' Revolte« in der französischen und englischen Chronistik* (p. 791–819), constate une attitude et une manière de décrire tout à fait dissemblables chez les chroniqueurs français racontant la Jacquerie de 1358 et chez les chroniqueurs anglais relatant la révolte des paysans anglais de 1381. Il esquisse une interprétation de ces divergences mais aboutit surtout à une conclusion importante: les différences mises en valeur par l'historiographie ancienne entre un soulèvement des Jacques, uniquement anarchique et violent, et un soulèvement des paysans anglais, mieux organisé et plus conscient de ses buts, pourraient bien n'être qu'une illusion d'optique provoquée par la lecture des chroniqueurs de l'époque. Des conclusions de Hans PATZE (p. 821–838) et Frantisek GRAUS (p. 838–845) terminent ce volume.

Jean-Marie MOEGLIN, Paris

Die Familie als sozialer und historischer Verband. Untersuchungen zum Spätmittelalter und zu früher Neuzeit, herausgegeben von Peter-Johannes SCHULER, Sigmaringen (Thorbecke Verlag) 1987, XVIII–330 p., 4 planches.

Longtemps, la famille n'a été étudiée qu'au point de vue généalogique et juridique. Et naturellement l'époque moderne a été privilégiée au détriment de la fin du moyen âge, pour laquelle la documentation est pauvre et éparse. En outre, les sources existantes concernent surtout la noblesse et la haute bourgeoisie, d'où l'erreur fréquente d'appliquer aux artisans et aux humbles les observations faites pour les classes supérieures. Un groupe de neuf spécialistes, sous la direction et avec la collaboration de M. Peter-Johannes Schuler, s'est donné pour tâche de signaler les diverses sources permettant de relever des aspects sociaux et historiques de la famille, en général pour le moyen âge et le XVI^e siècle.

Le premier chapitre est consacré par M. N. BULST aux recherches démographiques en France

depuis 1945, stimulées par la fondation de l'Institut National d'Etudes démographiques et des Annales de démographie historique, où sont exposées entre autres la technique et la méthode de ces études. L'auteur montre la nécessité de faire appel à des disciplines diverses, notamment médicales, et la difficulté d'obtenir des résultats quantitatifs, qui seuls permettent des statistiques. L'exposé intéressera le lecteur français comme bilan de la recherche sur ce thème en France; il met en relief l'importance des travaux de Mme Higounet-Nadal et de la synthèse de Roger Mols.

M. Thomas SCHULER s'est attaché à préciser le concept de génération. Celui-ci existe à coup sûr dès le moyen âge, ne serait-ce que par l'opposition fréquente entre »jeune« et »vieux« pour distinguer le père et le fils lorsqu'ils portent le même prénom. Mais il demeure extrêmement vague, car notre ignorance si fréquente de l'âge de la mort interdit de dresser des statistiques. On constate seulement que la longueur de la génération varie selon la profession. Chez les marchands, elle est d'une quarantaine d'années, le père de famille ne se mariant qu'après avoir renoncé à ses voyages d'affaires et s'être fixé dans une ville; il épousait alors une jeune fille d'une vingtaine d'années, d'où des veuvages nombreux. Pour les autres professions, la génération paraît avoir été normalement de 25 à 30 ans. Mais faute de recherches systématiques, on en est réduit à un nombre trop faible d'exemples.

Plus abondants et plus précis sont les *consilia*, à savoir les exposés de cas juridiques à trancher (Mme BAUMGÄRTNER). Sous l'influence du droit romain, à partir du XIV^e siècle, l'usage se répandit, d'abord et surtout en Italie, puis dans les pays voisins, de faire rédiger par écrit un rapport circonstancié sur des litiges divers. Souvent, les deux parties s'accordaient pour demander à un arbitre une rédaction de cette sorte, en vue d'un jugement équitable. Assez fréquemment, il s'agit d'affaires de famille, séduction d'une jeune fille, querelles dans le couple, questions d'héritage, etc., avec des détails parfois croustillants. Il y a donc là une source précieuse d'indications biographiques, économiques, sentimentales. Mais il faudrait faire le tri entre les *consilia* traitant d'affaires purement juridiques, les plus nombreuses et celles intéressant l'histoire de la famille: entreprise de longue haleine, étant donné la masse des documents, pour laquelle il y aurait lieu de recourir aux ordinateurs.

M. P.-J. SCHULER constate que le gros obstacle pour une étude statistique de la famille au moyen âge est le manque de registres de naissances et de décès. Si en effet les statuts du diocèse de Constance (1435) en prescrivirent l'établissement, les registres furent gardés à domicile par les curés et dispersés à leur mort. C'est seulement avec la Réforme que furent constituées des séries continues de registres paroissiaux. A défaut, on peut interroger les nécrologes et les anniversaires. Ils fournissent des listes de défunts, clercs, laïcs, membre du tiers ordre, parfois artisans. Il arrive que soient indiquées des parentés entre les noms inscrits et qu'on puisse esquisser une généalogie. Mais cela ne mène pas très loin.

Les oraisons funèbres (R. LENZ) peuvent apporter un tribut à l'histoire de la famille. Elles ont l'inconvénient de ne guère remonter au delà du XVII^e siècle, mais l'avantage d'introduire un élément affectif, absent des autres sources. Naturellement elles célèbrent toujours les vertus des défunts, mais parfois apportent une note personnelle en les opposant aux comportements de leurs contemporains. Elles font silence sur leurs défauts. C'est particulièrement vrai pour les femmes (Mme KLOKE). Leurs vertus dominantes sont la piété, la bonté, le dévouement: elles nous instruisent au moins sur l'idéal féminin des gens de l'époque.

Deux articles (F. KASPER et U. MEINERS) s'appliquent à décrire la structure de la maison urbaine de l'Allemagne du Nord-Ouest, nettement distincte de la maison rurale, du XIV^e au XVIII^e siècle, avec les conséquences sociales des modifications successives. Au moyen âge, au moins chez les moins fortunés, elle paraît n'avoir comporté qu'une seule pièce, grande et haute (Dielenhaus) où se côtoyaient les maîtres, les enfants, les serviteurs et les animaux domestiques. Puis apparaît une petite pièce d'habitation et de travail, chauffée,

sans les domestiques, ce qui contribue à exclure ceux-ci de la famille au sens étroit. A l'époque moderne, les chambres se multiplient, spécialisées dans leur fonction: travail, dortoir, cuisine, hôtes. Le confort s'accroît avec les meubles, sofas, tapis et surtout literie.

La dernière contribution, la plus étendue, diffère des précédentes en ce qu'elle ne s'applique pas à une catégorie de sources pour montrer ce qu'on en peut tirer en vue de l'histoire de la famille. Elle est consacrée à la généalogie de maisons princières, particulièrement du duché de Bourgogne. Ces généalogistes avaient pour but de glorifier leur prince en le faisant descendre par le sang d'ancêtres éloignés, non seulement mérovingiens et carolingiens, mais aussi romains, troyens et bibliques, jusqu'à Adam. De plus, ces ancêtres ayant détenu des pouvoirs considérables, leur prince était justifié de les exercer lui-même et de les accroître. La continuité masculine étant dans bien des cas indémontrable, on n'hésitait pas à recourir à la descendance par les femmes, quitte à revenir à la dynastie présente par le principe du retour (*reditus*). M. G. MELVILLE étudie spécialement la généalogie anonyme des princes tongro-brabançons, datant de la fin du XV^e siècle. Jusqu'au XII^e siècle, le Brabant était un concept purement géographique. Mais alors, le duché de Basse-Lorraine, qui avait perdu toute consistance, fut appelé duché de Brabant. Malgré cinq interruptions en descendance masculine, le généalogiste n'en conclut pas moins que Philippe le Bon, puis Philippe le Beau, père de Charles-Quint, sont les héritiers légitimes du duché de Brabant, successeurs d'Adam et de Priam.

L'ouvrage est d'une érudition solide dans ses différents articles. Presque chacun est pourvu de dessins, de tableaux, de graphiques explicatifs, à vrai dire parfois si compliqués que le non-initié a de la peine à s'y retrouver. Mais les diverses sources qui permettraient d'approfondir nos connaissances sur l'histoire sociale de la famille y sont bien présentées, tout en faisant ressortir combien il serait ardu de rassembler les indications éparses en vue d'écrire une histoire de la famille médiévale.

Philippe DOLLINGER, Strasbourg

La ville et l'innovation. Relais et réseaux de diffusion en Europe, 14^e-19^e siècles, études publiées sous la direction de Bernard LEPETIT et Jochen HOOCK, Paris (Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) 1987, 223 S., Tabellen, Grafiken und Karten (Recherches d'histoires et de sciences sociales/Studies in History and the Social Sciences, 23).

Der hier vorgelegte Sammelband, entstanden aus den Treffen einer Internationalen Arbeitsgruppe zur Stadtgeschichte im Juni und Dezember 1984 mit Unterstützung der Maison des Sciences de l'Homme in Paris, demonstriert in augenfälliger Weise den möglichen Ertrag derartiger Tagungen – sofern diese von einer überzeugenden Konzeption getragen sind, bzw. in die Lage versetzt sind, diese in günstigstenfalls mehreren Zusammentreffen zu entwickeln. Den Herausgebern, Jochen HOOCK von der Universität Bielefeld und Bernard LEPETIT von der Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, ist es gelungen, ein komplexes und bislang in der historischen Forschung noch nicht recht abgestecktes Problemfeld neu zu umreißen. Ihr gemeinsames Vorwort kreist um die Erfahrung von Innovationen und ihrer Diffusion in geschichtlichen Zeiten und Räumen. Von der puren Neuheit, der Entdeckung, unterscheidet die Innovation der Übergang in den gesellschaftlichen Gebrauch. Folglich gilt das historische Interesse vor allem den Wegen der Vermittlung, den sozialen Trägern und dem Wirkungsgrad von Innovationen. Zugrunde gelegt wird ein weiter, die zumeist sach- oder technikbezogenen Kontexte überschreitender Innovationsbegriff: »On conviendra ici qu'il s'agit de l'adoption échelonnée, dans le temps et dans l'espace, d'un objet, d'une pratique ou d'une idée par des individus ou des groupes liés à des réseaux spécifiques de communication, à une structure sociale, à un système donné de valeurs« (S. 8). Der Prozeß der Diffusion verlangt eine historische Beobachtung langer Dauer. Ort des Geschehens ist das jeweilige Städtesystem.